

l'éduc'mag

LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

Avril 2018

155

4,60 €

Producteurs
d'intérêt
général!

#NeGachezPasLeServicePublic

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture



La force positive !

Voter pour construire une banque qui nous ressemble !

Parce que la CASDEN est une banque coopérative,
ce sont les Sociétaires qui décident.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire* et Extraordinaire** CASDEN
de mai 2018, en ligne ou par courrier **exprimez-vous, votez !**
Chaque voix compte !



Rendez-vous sur casden.fr

Suivez-nous sur



* L'Assemblée Générale Ordinaire CASDEN se tiendra le 16 mai 2018 ou à défaut de quorum, le 30 mai 2018.

** L'Assemblée Générale Extraordinaire CASDEN se tiendra le 3 mai 2018 ou à défaut de quorum, le 16 mai 2018 ou à défaut de quorum, le 30 mai 2018.

casden
BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

édito

Nous, agents publics, producteurs d'intérêt général

Directeur de la rédaction
Frédéric Marchand

Directrice de la publication
Claire Bordas

Rédactrice en Chef
Aline Boussaroque

ont participé à ce numéro :
Claudie Allaire, Christelle Alan
Karine Autissier, Claire Bordas
Aline Boussaroque
Christian Champendal
Pierre Château, Julien Danglard
Véronique De Aguiar
Stéphanie De Vanssay
Samy Driss, Bruno Guého
Béatrice Laurent, Yannick Lavesque
Frédéric Marchand
Emmanuel Margerildon
Éric Pédebosq, Pascal Priou
Fabienne Rancinan, Patrick Roumagnac
Morgane Verviers, Émilie Vandepoel

Conception

Voici des fruits des fleurs

Illustration couverture
Aline Boussaroque

Photos
Pascal Lebrun [hors Crédits ©]

Réalisation
Yellowstone-design

Publicité
Anat Régie • 01 43 12 38 15

Impression
Imprimerie IPS

Pour les personnes souhaitant
s'abonner, le prix du numéro
est de 4,60 €, l'abonnement
annuel de 18,40 €.

C.P.P.A.P.
0716 5 06569

Dépôt légal :
avril 2018



UNSA ÉDUCATION

87^{bis}, AVENUE GEORGES GOSNAT
94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX

TEL. : **01 56 20 29 50**

FAX : 01 56 20 29 89

national@unsa-education.org

unsa-education.com

Fonctionnaires, notre statut nous met au service de l'intérêt général qui garantit au public la neutralité et la continuité du Service public. Nous contribuons à assurer sur l'ensemble du territoire l'accès à un service public de qualité.

Le gouvernement fait le choix de manière brutale de poser les bases d'une évolution qui stigmatise les fonctionnaires et les agents publics. Pourtant, nous sommes au quotidien investis pour l'ensemble de nos concitoyen.nes, dans tous les services de l'État, dans les établissements scolaires et universitaires, dans les hôpitaux, dans les collectivités, etc.

Pour l'UNSA Éducation, la Fonction publique peut, et même doit évoluer. Nous ne pensons pas que tout est figé. Il est nécessaire de s'adapter aux évolutions de la société et à ses transformations. Des changements doivent aussi permettre de mieux reconnaître l'investissement des personnels et une meilleure prise en compte de leurs aspirations individuelles. Nos collègues sont d'ailleurs prêts à évoluer et ils nous l'ont dit lors de notre récent baromètre UNSA des métiers de l'Éducation, dont vous pourrez retrouver de nombreux résultats dans ce numéro.

Mais en quoi la remise en cause du statut, l'augmentation du nombre de contractuels va-t-elle permettre un meilleur service rendu ?

Une meilleure gestion des ressources humaines ? Tout ceci est possible dans un cadre statutaire renouvelé. Le statut n'est pas un frein à la modernisation de la Fonction publique et des services publics.

Nous encourageons chaque fonctionnaire et chaque agent public à se saisir de notre campagne pour défendre des services publics de qualité. Nous les encourageons à porter auprès de leur entourage la réalité de leurs métiers et de leurs missions. Si l'opinion publique a parfois une image négative « des fonctionnaires », chaque personne est souvent attachée à « ses » fonctionnaires qu'elle rencontre localement.

Pour l'UNSA Éducation, les évolutions ne se feront pas sans les personnels. Alors ensemble, continuons à convaincre de notre utilité et de notre modernité, montrons la richesse de nos métiers et de notre investissement.

Nous fonctionnaires, nous agents publics, sommes producteurs d'intérêt général et en sommes fiers.

Frédéric Marchand

Secrétaire général
de l'UNSA Éducation
 @FMarchandfred



Retrouvez les éditoriaux de Frédéric Marchand sur unsa-education.com

Sommaire

Cent cinquante cinq

155

6-7 • **Brèves** d'actu

10-11 • **Je donne MON avis sur MON métier**

Les résultats !

14 • **Et si on parlait ... statut ?**

16 • **Transformation de la Fonction publique : chantiers de construction ou déconstruction ?**



20 • **L'école de la confiance en question**

22 • **Form-é-e-s pour agir ensemble**

23 • **Penser le syndicalisme de demain**

24 • **L'École doit éduquer à l'égalité femmes-hommes !**

25 • **Le choix de la fraternité et de l'égalité !**

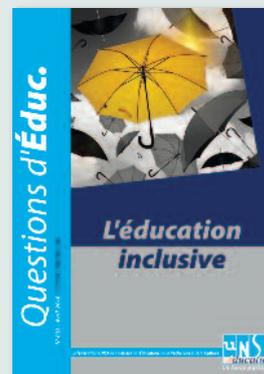


Mémento « Ma rémunération »

Vous souhaitez un document complet de quelques pages avec les éléments de base de votre rémunération nette ?

Demandez-nous le **Mémento « Ma rémunération »** de l'UNSA Éducation, mis à jour en mars 2018.

À consulter sur le lien :
<http://www.unsa-education.com/spip.php?article2357>



Question d'Éduc. n°33 « L'éducation inclusive »

Qu'est-ce que l'inclusion ?

Au sommaire de ce **Questions d'Éduc.**, retrouvez des articles sur la langue, la professionnalisation de l'aide humaine, la formation à la diversité et des rencontres avec des AVS.

N'hésitez pas à nous contacter pour l'obtenir !

APPRENDRE
RENCONTRER
TRANSMETTRE
SURPRENDRE
EXPLORER
TÉMOIGNER
VIBRER
IMAGINER

EMBARQUER



Parcourez le monde avec Arts et Vie, le n°1 du voyage culturel

Voyages accompagnés - Petits groupes - Guides francophones - Programmes culturels complets

Découvrez notre collection de voyages sur

www.artsetvie.com

Brochure sur simple demande au 01 40 43 20 27

ARTS ET VIE
VOYAGES CULTURELS



Brèves

On en parle!

La 2e édition de la « **Semaine de l'ESS à l'École** », qui vise à promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à l'École, a eu lieu du 26 au 31 mars 2018. Cette action est menée partout en France avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle a permis d'aller à la rencontre de plusieurs milliers d'élèves et de valoriser des centaines d'initiatives, mises en avant dans la presse et sur les réseaux sociaux : #**SESSE2018**

Semaine
de l'Économie
Sociale et Solidaire
à l'École

Pourquoi
coopérer ?

Le chiffre

33 610

33 610 collègues ont participé au 6^e baromètre UNSA de nos métiers. Mérite, école de la confiance, retraite, ... **Tous les résultats ici :**
www.unsa-education.com/spip.php?article3317

On en parle moins...

Le CNESCO lance une enquête sur les connaissances, représentations, attitudes et engagements civiques des jeunes et sur l'Éducation à la citoyenneté. 30 000 élèves de troisième et de terminale, seront interrogés, via un questionnaire en ligne. 1 030 enseignants en charge de l'EMC (enseignement moral et civique) et 515 chefs ou directeurs d'établissement, dans les secteurs d'enseignement public et privé, seront également interrogés de façon anonyme dans cette enquête. Elle a été validée par la Cnil pour l'intérêt scientifique qu'elle représente. Les résultats de l'enquête seront publiés en 2019.



cnesco
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

J'AI
SIGNÉ.
ET VOUS ?

Pétition

Les enseignants de l'UNSA ont lancé une pétition contre l'ouverture d'une école du Réseau Espérance banlieue à Reims. Ce réseau d'écoles privées bénéficie d'un fort soutien médiatique. Pourtant dans le sillage de Réseau Espérance banlieue gravitent, entre autres, SOS éducation, la manif pour tous ou encore, la Fondation anti-IVG Jérôme-Lejeune.

Pour l'UNSA Éducation, il n'est pas admissible que les collectivités territoriales mettent à disposition de ce réseau des moyens ou des locaux. Des méthodes et la qualité de l'enseignement, du recrutement des encadrants et des faiblesses pédagogiques ont déjà été relevés dans les autres écoles de la Fondation.

d'actu.



Le Mot Maternelle

Lors des assises de la maternelle qui se sont déroulées les 27 et 28 mars, le Président de la République a annoncé abaisser l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, pour la rentrée 2019. Si 97% des enfants de moins de six ans sont déjà scolarisés, ce pourcentage cache des disparités et des inégalités selon les territoires.

Pour l'UNSA Éducation, c'est une bonne nouvelle : revendication portée depuis de nombreuses années, elle participe à favoriser l'accès à l'éducation et à la culture pour tous les enfants. Reste à faire en sorte que cet accueil et cette scolarité étendus se déroulent dans des conditions matérielles adaptées et en développant la formation de tous les personnels.

Le flop

Faut-il lancer une alerte disparition concernant l'égalité femmes-hommes ?

Certainement... si l'on regarde l'arrêté publié le 7 mars qui fixe la nouvelle composition du conseil d'administration de l'Agence chargée de « la mise en œuvre du financement de la recherche sur projets en France ». En effet, parmi les 27 membres nommés, 9 femmes seulement !

Et si l'on creuse encore sur ces 9 femmes, une seule est titulaire ! Les autres femmes sont nommées suppléantes de titulaires... hommes.

L'UNSA Éducation rappelle que la grande cause du quinquennat est : « l'égalité femmes-hommes ».

C'est dans l'air

Ils se nomment agriculture intensive, étalement urbain, pesticides. Ce sont les poisons de notre siècle, les nôtres... mais aussi ceux des oiseaux. La sonnette d'alarme est (une fois de plus) tirée ! Le Museum national d'histoire naturelle et le CNRS ont sorti une étude montrant le déclin des oiseaux communs : 33% pour les oiseaux des milieux agricoles et 30 % pour ceux des milieux bâtis.

Devons-nous le rappeler ? La France s'est pourtant engagée en faveur de la biodiversité. Si le cri est alarmant, rien n'est fatal tant que l'amorce d'un changement n'a pas été tenté. Il faut changer notre modèle agricole et agir contre les pesticides, préserver les milieux herbacés nécessaires à la vie des espèces et revoir le projet de plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques afin qu'il prenne en compte de manière plus précise la biodiversité.

Enfin, laissons nos villes respirer en laissant à la nature sa place... de droit !





SI.EN-UNSA, le syndicat de l'inspection de l'Éducation nationale

Le syndicat de l'inspection de l'Éducation nationale, SI.EN-UNSA, rassemble les inspecteurs de l'Éducation nationale de différentes spécialités : 1er degré, enseignement professionnel, information et orientation.

Le SI.EN-UNSA a été créé en 1990, au moment de la mise en place du corps des IEN, par fusion des trois syndicats de ces spécialités. Ce souci de rapprochement afin d'amplifier notre capacité à défendre nos métiers, nos adhérents, mais plus encore nos valeurs, continue à nous animer aujourd'hui, ce qui explique notre attachement au projet de mise en place d'un grand corps de l'encadrement. Nous soutenons en effet que la variété de nos missions et de nos périmètres d'intervention n'exclut en rien

notre identification partagée dans les métiers de l'encadrement, lesquels doivent être pensés et organisés au service d'une meilleure réussite de tous les jeunes.

C'est sans arrogance, mais non sans fierté, que nous affirmons qu'il ne pourra jamais y avoir de refondation de l'École sans refondation de son encadrement. En lien avec les enseignants, mais aussi avec tous les acteurs impliqués dans les divers métiers de l'Éducation nationale, il nous faut aujourd'hui inventer de nouvelles formes de relations rompant avec l'infan-

tilisme qui a trop longtemps prévalu au sein du système éducatif. C'est la seule solution pour qu'ensemble nous soyons cohérents avec notre projet fédéral.

Le SI.EN-UNSA puise aussi sa représentativité, reconnue dans un étroit maillage territorial. Dans chaque académie, un bureau s'efforce de développer la vie syndicale en associant inspecteurs actifs et retraités, mais aussi en nouant autant que possible des contacts réguliers avec les autres syndicats de la Fédération ou avec des partenaires partageant nos préoccupations.

Allez, une grande bouffée d'Oxygène et construisons ensemble un système éducatif qui sera à la fois plus juste et plus efficace, au sein d'une société plus solidaire !



De gauche à droite : Guy Péquignot, secrétaire général adjoint du secteur information et orientation, Elisabeth Jardon, secrétaire générale adjointe du secteur 2nd degré enseignement technique enseignement général, Franck Montuelle, secrétaire général adjoint du secteur 1er degré et Patrick Roumagnac, secrétaire général.



Patrick Roumagnac
Secrétaire général
du SI.EN UNSA

> sien@sien-uns-a-education.org

La nouvelle équipe du secrétariat national



De gauche à droite : Pierre Château, Frédéric Marchand, Yannick Lavesque, Karine Autissier, Claire Bordas, Emmanuel Margerildon, Éric Pédeboscq, Morgane Verviers.

Le Conseil national du 13 mars a procédé à l'élection de la nouvelle équipe du secrétariat national. Cette équipe associe continuité et rajeunissement.

Elle est composée de :

Secrétaire général : **Frédéric Marchand** (42 ans, Conseiller Principal d'Éducation, SE-UNSA)

Trésorier général, coordination de l'équipe, Pôles ESR et J&S, Formation : **Éric Pédeboscq** (51 ans, Professeur des écoles, SE-UNSA)

Secrétaire nationale Société, Laïcité, Égalité, Libertés :

Karine Autissier (Professeure des écoles, 46 ans, SE-UNSA)

Secrétaire nationale Communication :

Claire Bordas (Adjointe Gestionnaire, 36 ans, A&I-UNSA)

Secrétaire national Stratégie Développement, Hors-de-France :

Pierre Château (Professeur des écoles, 39 ans, SE-UNSA)

Secrétaire national Vie Fédérale :

Yannick Lavesque (Professeur des écoles, 54 ans, SE-UNSA)

Secrétaire national Fonction publique, Droits et Statuts des personnels :

Emmanuel Margerildon (Professeur des écoles, 40 ans, SE-UNSA)

Secrétaire nationale Éducation, Culture et International :

Morgane Verviers (Conseillère Principale d'Éducation, 32 ans, SE-UNSA)

Ce Conseil national a été aussi l'occasion de remercier pour leur engagement dans le développement et la dynamique de la Fédération :

- **Laurent Escure** qui va rejoindre le secrétariat national de l'UNSA et qui a assuré pendant six années la responsabilité du Secrétariat général.
- **Denis Adam** qui devient délégué général du Centre Henri Aigueperse, centre de recherches, de formation et d'histoire sociale de l'UNSA Éducation.
- **Céline Faurand** qui a souhaité faire une pause dans ses activités militantes.

Yannick Lavesque

 @Yannick_Lavesk
yannick.lavesque
@unsa-education.org



Plus forts ensemble !



Je donne **MON** avis sur **MON** métier

33 610 collègues ont participé à cette 6e édition du Baromètre UNSA de nos métiers. Qui êtes-vous ? Pourquoi ce succès ? Rencontres, proximité, agir avec vous...

Du 15 janvier au 15 février 2018, plus de 33 000 collègues (33 610 pour être précis) ont répondu au baromètre UNSA de nos métiers. C'est quasiment 3 000 de plus que l'an dernier et presque 20 000 de plus par rapport à la première édition, il y a 6 ans. Ce succès croissant s'explique par plusieurs éléments. Mais, tout d'abord, avant de développer les possibles raisons du succès, précisons un peu le contenu.

Le baromètre qu'est-ce que c'est ?

15 questions, les mêmes depuis 6 ans, qui permettent de mesurer, par exemple, le degré de satisfaction dans le métier, l'envie de travailler dans le privé, les priorités des collègues, l'envie de conseiller son métier aux jeunes de son entourage ou à ses enfants.

+ 10 questions au cœur de « l'actu » sur des thèmes comme le mérite, l'école de la confiance, les politiques de jeunesse ou d'égalité femmes-hommes, etc. C'est une manière de s'emparer des débats, de donner son avis.

Qui le remplit ?

Des hommes, des femmes, des collègues adhérents de l'UNSA ou d'une autre organisation syndicale ou d'aucune, assistantes sociales, infirmières, personnel administratif, enseignants, inspecteurs, chefs d'établissement, ingénieurs de recherche, médecins, professeurs de la ville de Paris, collègues dans l'Enseignement agricole et bien d'autres.

Pour le savoir et connaître la proportion dans votre métier pour telles ou telles questions, vous avez des fiches infographiques qui reprennent les éléments saillants pour chaque question :

www.unsa-education.com/spip.php?article3317

Les raisons de ce succès grandissant ?

À l'UNSA, nous souhaitons incarner un syndicat de la proximité, au contact des collègues. Pour que cela ne soit pas que des mots, nous nous sommes lancés dans une campagne « **160 000 rencontres** ». 160 000 collègues que nous souhaitons aller rencontrer sur leurs lieux de travail et ainsi leur donner la possibilité de s'exprimer en remplissant le baromètre.

De plus, nous organisons des visites dans les académies, le siège parisien est lui aussi mis à contribution lors des opérations « **Tous sur le pont** » où comme son nom l'indique, l'ensemble des militants se rend dans des établissements pour aller échanger avec les collègues sur le terrain. Dans chaque académie, ces dynamiques sont déjà à l'œuvre pour aller rencontrer nos collègues, échanger et agir avec eux et cela se voit sur la participation au baromètre.

Toujours sous l'angle de la proximité, nous devons aller convaincre l'opinion de l'importance des services publics, parler de nos métiers, de nos actions pour les élèves. Et qui mieux que vous pour montrer l'intérêt de son métier de service public à son entourage, à ses proches ? N'hésitez pas à rejoindre nos actions « **le service public est une chance pas une charge** » en cliquant sur le lien :

www.unsa-fp.org/?Ne-gachez-pas-le-Service-Public



Pierre Château

@p_chateau
pierre.chateau
@unsa-education.org



Plus forts ensemble !

Qui, quoi, où, combien ?

#Baro18 fiche baromètre

2018

Baromètre de nos métiers



1- Qui, quoi, où, combien ?

Participation



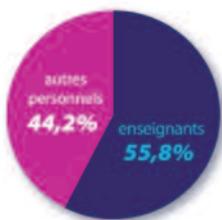
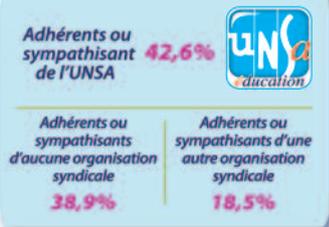
33 610
réponses

Qu'est-ce que c'est le Baromètre UNSA de nos métiers ?

Une enquête annuelle pour mieux connaître et représenter les personnels de l'Éducation.



Qui répond ?



Ils sont où ?



Les infos de l'interpro

EHPAD : grande cause nationale pour l'UNSA



L'UNSA était dans l'action le 30 janvier et le 15 mars.

Depuis des années, nous dénonçons le manque de personnels et de moyens dans ces établissements et ces services. L'amélioration des conditions d'accueil et de vie des personnes âgées est intimement liée aux conditions de travail des personnels. Il serait grand temps que les pouvoirs publics prennent en compte les attentes des personnes âgées et de leurs familles et en tirent les conséquences en ce qui concerne les personnels chargés de l'accompagnement et des soins de ces personnes fragilisées.

L'UNSA demande au Gouvernement de respecter les engagements pris par l'État dans le cadre du Plan de Solidarité Grand Âge. Ce plan prévoit un salarié pour une personne âgée accueillie.

Laurent ESCURE élu secrétaire national de l'UNSA



Laurent Escure a été élu à l'unanimité au Secrétariat national de l'UNSA par le Conseil national des 21 et 22 mars.

Il sera en charge de l'action revendicative.

Sondage IFOP : les corps intermédiaires, la société civile plébiscités par les Français

Dans quelques jours, la réforme constitutionnelle annoncée et voulue par le Président de la République sera proposée au Parlement.

Un sondage nous permet de percevoir la vision des Français sur le rôle des corps intermédiaires. Il ressort que les organisations de la société civile sont plus efficaces lorsqu'elles parlent d'une même voix.

77% des Français affichent une large préférence pour la culture du consensus. Pour 86 % d'entre eux, ils trouvent nécessaire d'avoir une institution de débat entre les organisations de la société civile dont les avis sont pris en compte par les pouvoirs publics. Si le CESE gagnerait à être davantage reconnu, celui-ci est largement considéré comme étant complémentaire de l'Assemblée nationale et du Sénat.

L'UNSA mobilisée contre l'antisémitisme



Le mercredi 28 mars, le conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a appelé à une marche blanche en mémoire de **Mireille Knoll**, assassinée parce que juive.

Conformément aux valeurs qu'elle porte et pour rappeler que lutter contre l'antisémitisme est toujours un combat, l'UNSA a participé à cette marche à Paris.

22 mars : le coup de semonce des cheminots !



La journée nationale d'action du 22 mars, décidée par l'intersyndicale de la SNCF (UNSA-CGT-SUD-CFDT), aura été une démonstration de force.

Avec près de 38 % de grévistes et de l'ordre de 25 000 cheminots à la manifestation nationale à Paris ou en province, c'est un véritable coup de semonce qui a été adressé au gouvernement. Raison de plus pour que les concertations en cours avec le ministère des Transports aboutissent : l'UNSA Ferroviaire y participe activement en portant ses analyses et propositions, avec l'appui permanent de son union interprofessionnelle, l'UNSA.



Pascal Priou

@Pascal_Priou
pascal.priou
@unsa.org



La prévention à l'école avec la MAE

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale depuis 2008

Accidents de la vie courante et premiers secours

Apprendre à porter secours

NOUVEAU !



Le Club des Super-Héros

3-11 ans

Support interactif en ligne

La MAE, votre partenaire prévention



- Interventions en classe
- Formations des équipes pédagogiques
- Outils pédagogiques

Rendez-vous sur l'onglet "Ressources pédagogiques"
sur mae.fr ou dans votre MAE.

Accompagner petits et grands sur le chemin de la prévention



Fonction publique

Et si on parlait ... statut ?



Objet de nombreux fantasmes et alimentant les débats autour des soi-disant « privilèges » qu'il contient, il nous apparaît important de faire un point rapide sur ce que recouvre le fameux statut des fonctionnaires.

A lors que les salariés du privé voient l'exercice de leur activité professionnelle régi par le contrat, l'activité des fonctionnaires, elle, est encadrée par la loi.

Cette loi (n°83-634) décline l'ensemble des droits et des obligations et constitue le statut des fonctionnaires. Si les agents publics disposent d'une forme de garantie de l'emploi, n'oublions pas que cela s'accompagne d'obligations comme le devoir d'obéissance, de responsabilité, de mobilité parfois et de rémunération très encadrée. Il a récemment évolué avec la loi déontologie pour s'adapter aux évolutions de la société.

Enfin, le statut garantit notre indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et notre impartialité vis-à-vis des usagers. À l'UNSA, nous pensons qu'il constitue un outil précieux et adaptable pour rendre un Service public de qualité.

Retrouvez davantage de précisions dans notre mémento « **Moi Fonctionnaire** » : <http://bit.ly/2goxN6h>



Et vous qu'en pensez-vous ?

Au travers des réponses du **6ème baromètre des métiers**, on constate que 80 % des collègues sont attachés au statut de la Fonction publique.

75 % d'entre eux se disent prêts à des évolutions. Pour l'UNSA, le statut n'est pas le monstre d'immobilisme que certains se plaisent à décrire trop souvent, il a su évoluer à de nombreuses reprises depuis sa création et reste un cadre adapté pour répondre aux exigences du Service public de demain.

Q.C : *Que souhaitez-vous, si vous êtes agent public, concernant les évolutions de votre carrière et de vos droits ?*

| | |
|--------|--|
| 75,3 % | Quelques évolutions mais qui ne remettent pas en cause le statut de la Fonction publique |
| 8,6 % | Les voir converger avec les évolutions du statut de droit privé |
| 4 % | Aucune évolution n'est souhaitable |
| 12,1 % | Ne se prononce pas |

Emmanuel Margerildon

@EMargerildon
emmanuel.margerildon
@unsa-education.org



L'UNSA dans l'action !

Si le gouvernement n'a pas encore annoncé de mesures concrètes sur l'évolution de la Fonction publique, l'UNSA a décidé à ce stade de lancer une campagne d'action d'ampleur autour des enjeux de la Fonction publique. Personnels, usagers, citoyens, nous sommes tous concernés par le devenir des services publics.



Je participe au débat avec l'UNSA

En fonction de l'évolution des discussions et des propositions avancées par le gouvernement, nous ajusterons nos modalités d'action, sans rien écarter.

Mais pour l'heure, la volonté de l'UNSA est de peser sur les choix qui seront faits afin de défendre et promouvoir un Service public et une Fonction publique durables en vous donnant la parole.

Je suis agent public, j'ai une proposition à faire !
<http://bit.ly/2FPYlp2>

Une campagne pour améliorer le pouvoir d'achat

Pour plus de 57 % des répondants à notre baromètre des métiers, l'amélioration du pouvoir d'achat reste la priorité. Or, depuis l'arrivée de ce gouvernement, aucune décision n'a été prise dans ce sens.

Il est temps de rouvrir ce dossier au plus tôt. L'UNSA vous propose d'écrire directement aux ministres concernés, au Premier ministre et au Président de la République pour demander une juste rémunération.

<http://bit.ly/2pqYz17>

Christelle Alan
christelle.alan
@unsa-education.org



Pour les retraité-e-s, trop, c'est trop...

Depuis l'augmentation de 1,7 point de la CSG au 1er janvier, les retraités, même modestes, voient leur pouvoir d'achat diminuer. L'UNSA revendique la compensation de la hausse de la CSG et la revalorisation immédiate des pensions les plus modestes. Pour se faire entendre, l'UNSA Retraités a participé à la journée d'action du 15 mars 2018 qui a mobilisé plusieurs milliers de retraités.

EHPAD : enfin des discussions !

Après une nouvelle mobilisation des agents publics et salariés, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a enfin décidé d'ouvrir le dialogue. La question des effectifs est essentielle tout comme celle du financement de la dépendance. L'UNSA espère rapidement des mesures concrètes sur ces sujets. Une amélioration des conditions de vie des personnes âgées qui passera aussi par l'amélioration des conditions de travail des personnels.

Bruno Gueho
bruno.gueho
@unsa-education.org





Transformation de la Fonction publique : chantiers de construction ou déconstruction ?

« Réparer le pays », ce sont les mots employés par le Premier ministre, Édouard Philippe lors de sa présentation, le 1er février, des chantiers lancés pour transformer la Fonction publique.

La volonté du gouvernement de « faire bouger les politiques publiques », se traduit par l'idée de « donner plus de souplesse à la gestion des ressources humaines de l'administration ».

La concertation, qui devrait durer un an, s'est ouverte officiellement le 13 mars lors d'une réunion avec l'administration dans laquelle les 4 chantiers ont été présentés aux organisations syndicales :

- une modification de l'organisation et du fonctionnement des instances représentatives pour « un nouveau modèle de dialogue social ». C'est ici le rôle et l'avenir des CAP, CHSCT, ... et donc l'avenir du dialogue social et de la représentativité des agents qui est en jeu ;

- le recours accru au contrat dans la Fonction publique. C'est ici le mode de recrutement, notamment le concours, qui est en jeu avec tout ce que cela implique ;
- la rémunération : vers une reconnaissance des fonctions, des mérites et de l'implication des agents. Des mécanismes existent déjà, l'UNSA s'interroge... ;
- l'accompagnement des agents dans les mobilités (Indemnité de départ volontaire à définir).

L'UNSA ne s'oppose pas à une évolution de la Fonction publique mais estime que cette évolution doit être guidée principalement par une volonté d'améliorer le Service public rendu, les conditions et la

qualité de vie au travail des agents et non animée par des seules considérations budgétaires.

L'UNSA souhaite que les mesures soient envisagées sous l'angle d'une « gestion plus humaine des ressources ».

Si les chantiers qui s'ouvrent percutent plusieurs dispositions de notre statut, pour l'UNSA, ce dernier qui a su s'adapter au fil du temps doit rester central dans l'organisation de la Fonction publique.

C'est un outil précieux au service des politiques publiques et de l'intérêt général que nous saurons défendre.



Émilie Vandepoel

@emilie_vande
emilie.vandepoel
@unsa-education.org





SPÉCIAL ENSEIGNANT

Lig'up est une plateforme de ressources utiles à la préparation de vos séances de prévention et d'éducation à la santé :
des dossiers et des projets pédagogiques en lien avec le programme scolaire, des expériences partagées, des jeux, des vidéos et des outils pour vos élèves....



DES TÉLÉCHARGEMENTS
GRATUITS



DES OUTILS
ET DES INITIATIVES
DE LA LIGUE



DES ÉQUIPES
À VOTRE SERVICE

Découvrez la plateforme éducative Lig'up sur

www.lig-up.net





Baromètre 2018 : les personnels Jeunesse et Sport en quête de sens

Des personnels Jeunesse et Sport amoureux de leur métier, mais en quête du sens de leurs missions. On retrouve dans les résultats du baromètre des métiers de l'Éducation 2018 les grandes tendances du sentiment général de mal être au travail et des craintes pour l'avenir déjà révélées par notre enquête de juin 2016 « Jeunesse et Sports s'exprime ».

Si 91,4 % des répondants travaillant à Jeunesse et Sports déclarent aimer le métier qu'ils exercent, ils sont d'ailleurs 76,1 % à estimer que leurs conditions de travail ne se sont pas améliorées durant l'année écoulée.

Quand on demande à ces personnels quelles seraient pour eux les 3 priorités d'amélioration (parmi 10 propositions), ils classent en quarté de tête :

- les perspectives de carrière 57,1 % ;
- le pouvoir d'achat 46,6 % ;
- la charge de travail 36,8 % ;
- l'amélioration des relations hiérarchiques 36,2 %.

C'est sur le sens des missions que les personnels Jeunesse et Sport sont les plus critiques : environ 30 % des personnels qui exercent en service déconcentré (DDI et DRJSCS) estiment que leurs missions ont peu ou pas de sens contre seulement 17,9 % en CREPS.

Autre chiffre significatif : 81 % des répondants disent ne pas être en accord avec les choix politiques faits dans leur secteur d'activité.

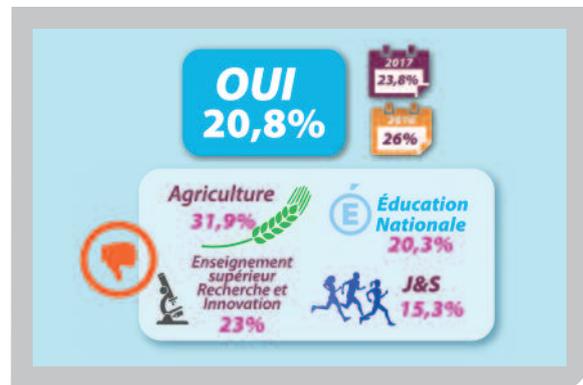
Un point extrêmement révélateur du climat général dans ce ministère est que 38 % aimeraient pouvoir changer de travail dans les prochaines années. Ils disent aussi à 47,9 % qu'ils ne recommanderaient pas leur métier à un jeune de leur entourage.

Pour ce qui concerne le projet gouvernemental *Action Publique 2022*, ils classent en duo de tête des priorités :

- l'égalité de traitement de toutes et tous : 70,8 % ;
- le sens de l'intérêt général : 67,7 %.

Ces résultats pour Jeunesse et Sports, mis à mal depuis 11 ans, démontrent l'urgence d'une clarification des missions confiées aux agents et renforce la conviction de l'UNSA Éducation que son combat pour sa défense est juste et nécessaire.

Q : Diriez-vous que vous êtes en accord avec les choix politiques faits dans votre secteur d'activité ?



Samy Driss

@DrissSamy
samy.driss
@unsa-education.org





3 questions au Président de la Fédération des Autonomes de Solidarité

Entretien avec le président d'ASL, Roger Cruq

L'Offre Métiers de l'Éducation est désormais la protection contre les risques professionnels des métiers de l'Éducation. Elle est le fruit de votre partenariat avec la MAIF, mais quel est le rôle des Autonomes de Solidarité Laïque (ASL) ?

Plus de 480 000 personnels de l'Éducation, enseignants, personnels administratifs, de service, mais aussi de nombreux acteurs éducatifs font confiance à cette protection unique que nous partageons avec nos amis de la MAIF.

La spécificité de l'Offre, et donc de notre partenariat, tient d'abord en ce qu'elle est portée par des acteurs partenaires de l'École depuis des décennies (plus d'un siècle pour ce qui concerne les ASL). Le métier que font nos adhérents, c'est notre métier. Nous le connaissons de l'intérieur, dans ses fonctionnements les plus fins. Cela nous permet d'être efficaces et pertinents lorsqu'il s'agit d'apporter notre soutien, notre aide à des adhérents confrontés à des difficultés relationnelles par exemple. Nous ne judiciarisons pas toutes les situations car cela n'est pas, sauf dans les cas

graves d'agression, d'insultes ou de menace, la meilleure solution pour apaiser un conflit, mais nous partageons avec l'adhérent qui est avant tout notre collègue, les éléments de sa difficulté pour rechercher avec lui ce qui permettra de sortir d'une situation complexe, de retrouver de la sérénité et quand il le faut, d'être rétabli dans ses droits ou dans son honneur.

Les militants dans les départements nous le disent sans cesse, le temps militant, c'est d'abord un temps d'échange, de compréhension, d'écoute, car c'est d'abord ainsi, qu'objectivement, il est ensuite possible de construire une démarche vers une réparation.

Nos collègues ne s'y trompent pas, et notamment les plus jeunes, qui font confiance à l'offre de plus en plus nombreux.

Vous agissez en défense des personnels, mais vous développez aussi de nombreuses actions de prévention ?

Chacun connaît cette évidence, la meilleure protection, c'est la prévention. Nous en avons, par expérience, la conviction.

Pour cela, nous avons développé de nombreux outils et le premier d'entre eux, notre site internet. Les internautes, adhérents ou non, y trouvent de très nombreuses informations sur l'environnement juridique de leur métier dans le module « *JuriEcole* ». Tous les deux mois, nous répondons en direct aux

questions des internautes sur une pratique professionnelle dans un *TchatLive* désormais très fréquenté. Toutes les analyses juridiques issues des questions posées restent en ligne sur le site constituant ainsi une base documentaire utile pour tous les personnels.

Tant sur le site que sur notre chaîne *YouTube*, nous proposons aussi de très nombreuses vidéos où nos avocats conseils développent des analyses et conseils sur des faits de la vie scolaire.

Vous intervenez aussi dans la formation des personnels ?

Tout à fait, notamment en nous appuyant sur la convention que nous avons signée avec le ministère de l'Éducation nationale que nous avons déclinée dans presque toutes les Académies. Les militants, avec les Avocats-conseil, souvent en complémentarité avec des équipes de la MAIF, interviennent à la demande de l'institution pour informer et former les personnels à appréhender au mieux l'environnement juridique de leur métier.

C'est une activité essentielle pour nous car elle contribue, par la connaissance, à la meilleure attitude et à la réduction du risque conflictuel. À titre d'exemple, nous avons produit 226 formations en 2017 qui ont touché près de 10 000 personnels.



Claire Bordas

@ClaireBordasM
claire.bordas
@unsa-education.org





L'école de la confiance en question

Dès sa prise de fonction, le ministre Jean-Michel Blanquer a appelé l'ensemble des personnels de son ministère à construire l'École de la confiance. Objectif positif auquel l'UNSA Éducation adhère pleinement.

Cependant, la confiance ne se décrète pas. Elle s'instaure, grandit, se renforce progressivement. Elle n'est jamais instantanée et demande du temps. Surtout, elle nécessite un vrai dialogue, et une synergie des paroles et des actes. Où en sommes-nous sur ces deux points en mars 2018 ?

Les résultats du baromètre, qui rassemble chaque année toujours plus de participants, sont clairs. Moins de 30% des collègues considèrent aujourd'hui que la politique menée par le ministre de l'Éducation nationale est compatible avec l'École de la confiance.

Est-ce surprenant, au vu de l'avalanche de décisions qui portent atteinte aux agents du Service public ? Suppression des CUI, gel du point d'indice, non compensation de l'augmentation de la CSG, rétablissement du jour de carence, plan de départs « volontaires », suppression de postes, rémunération au mérite... La stigmatisation des fonctionnaires, revenue semble-t-il à la mode dans les déclarations, n'est guère de nature à porter cette confiance.

Est-ce surprenant également quand un ministre qui dit ne pas vouloir réformer l'École ouvre des chantiers conséquents à un rythme inédit ?

L'UNSA Éducation est clairement un partenaire de dialogue, qui honore ses engagements envers ses militants, les écoute (le baromètre répond d'ailleurs à ce besoin d'être écouté, quand l'institution elle-même ne dispose pas d'un tel outil) et les défend. Elle a montré et montrera encore sa capacité à apporter son expertise pour construire le monde de demain.

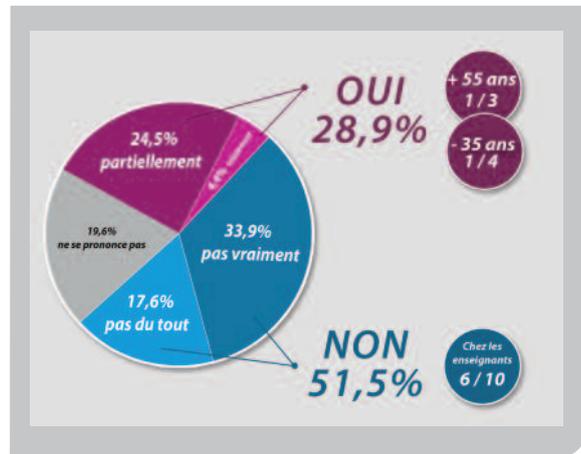
Cela nécessite des échanges, de la concertation. Encore faudrait-il que le dialogue soit ouvert pour y participer et que les organisations syndicales n'apprennent pas les décisions ministérielles par la presse.

Nous avons un ministre spécialiste de l'Éducation, certes. Mais il n'est pas le seul. Nous le sommes également. Chaque personnel l'est et apporte son concours à la construction d'une École plus juste, avec un vrai sens du Service public.

Oui à l'école de la confiance !

Mais oui également à la confiance d'un ministre envers ses personnels ! Oui aux marques attendues de cette confiance ! Oui pour que les prises de parole et les décisions le montrent. Alors nous ferons, ensemble, vraiment vivre l'École de la confiance !

Q.F : Dès son arrivée, le ministre de l'Éducation nationale a dit vouloir faire confiance, en finir avec les polémiques et rassembler autour de l'école. Diriez-vous que ses déclarations et actions vont dans ce sens ?



Véronique de Aguiar

veronique.deaguiar
@unsa-education.org





Les « fake » annonces du ministre !

Difficile de faire confiance à un ministre qui annonce régulièrement des « nouveautés » déjà en place de fait dans les établissements scolaires. Si ces annonces font apparemment bonne impression auprès du grand public, elles ne peuvent que saper sa crédibilité auprès des personnels d'Éducation.

En voici quelques-unes pour cette année scolaire, la liste n'étant pas exhaustive.

En septembre, nous avons eu l'annonce du retour des 4 opérations dès le CP, ça tombe bien c'est déjà le cas dans les programmes de 2016 et ça l'était aussi dans ceux de 2008 d'ailleurs !

En cette période de rentrée, l'interdiction des téléphones portables au collège est aussi prononcée or, cette interdiction est clairement inscrite au Code de l'éducation depuis... 2010 !

En décembre, le ministre a déclaré essentiel le retour d'un enseignement civique et moral à l'école, qui existe aussi, à une inversion de mots près, ça s'appelle l'EMC (l'Enseignement Moral et Civique) depuis 2015.

Toujours en décembre, Monsieur Blanquer dit vouloir qu'il y ait une chorale dans les écoles et les collèges... une nouveauté, vraiment ?

En janvier est annoncée la mise en place de référents laïcité dans chaque académie, ils existent depuis la rentrée 2014 sur décision de Vincent Peillon !

Fin février, notre Premier ministre a déclaré à l'approche de la semaine de la presse et des médias dans l'École : « Avec Jean-Michel Blanquer, nous allons systématiser l'Éducation aux médias et à l'information, qui permet aux élèves de se prémunir contre les théories complotistes. Nous développerons les outils pédagogiques mis à disposition des personnels. » Cet enseignement d'EMI figure dans les programmes dès le cycle 2 depuis 2016 et le Clemi existe depuis déjà plus de 30 ans !

Enfin, Jean-Michel Blanquer se déclare régulièrement favorable au retour de l'uniforme à l'école, pour les établissements qui le souhaitent. Retour ? Vraiment ? Si le port de la blouse a été la règle il y a longtemps, l'uniforme n'a jamais en France été une coutume scolaire majoritaire !

Stéphanie De Vanssay

@2vanssay

stephanie.devanssay
@unsa-education.org



Penser le syndicalisme de demain

Contrairement à ce que certains essaient de faire croire, le syndicalisme n'appartient pas au passé. C'est toujours un contre pouvoir essentiel pour l'équilibre de notre démocratie. L'UNSA Éducation ne se laissera pas enfermer dans le « vieux monde ». Mais pour cela il faudra aussi que notre syndicalisme ne reste pas figé. Il faudra qu'il anticipe les évolutions de la société. Il doit prendre en compte le monde d'aujourd'hui, penser le monde de demain et évoluer.

Nous ferons la preuve de l'utilité de notre syndicalisme et de sa modernité. Nous lui donnerons le souffle nécessaire pour accroître son audience et accueillir dans cette aventure collective toujours plus de collègues.

L'UNSA Éducation a entrepris depuis plusieurs années un renouvellement de ses pratiques militantes et des pratiques syndicales :

- prise en compte des militant.e.s, dans leur diversité, proposition d'aménagements aux jeunes parents qui souhaitent militer ;
- évolution de nos instances pour notamment y introduire des temps plus participatifs et productifs ;
- évolution de notre communication et utilisation de l'ensemble des vecteurs possibles pour toucher l'ensemble des publics ;
- développement de notre proximité avec nos collègues pour agir avec eux (visites d'établissements et de services, baromètre UNSA des métiers, etc.).

Mais il faut aller au delà

Nous devons travailler sur l'engagement des nouvelles générations militantes.

Nous devons repenser les modalités de l'engagement, explorer des formes différentes. Nous devons penser les questions démocratiques et de participation.

Nous devons réfléchir aux nouvelles modalités d'action et de mobilisation.

Nous devons en permanence réfléchir aux évolutions du monde et y inscrire notre action syndicale.

La révolution digitale en œuvre doit être intégrée, dans l'ensemble de ces aspects, à notre réflexion. Elle change nos pratiques syndicales, nos pratiques démocratiques. C'est un pharmakon qu'il nous faut bien cerner. Nous devons nous approprier ces évolutions pour un syndicalisme en lien avec son époque, en lien avec ses militant.e.s en lien avec ses adhérent.e.s, ses sympathisants et la profession. Mais également pour un syndicalisme fidèle à ses valeurs et à ses convictions.

À l'UNSA Éducation, nous voulons porter un syndicalisme où l'envie et le plaisir d'adhérer, de militer est essentiel. Un syndicalisme qui laisse de la place aux initiatives de chacune et chacun dans un cadre collectif. Un syndicalisme utile à nos collègues et porteur d'espoir.

Avec l'ensemble des militant.e.s de l'UNSA Éducation et de ses syndicats, nous allons ouvrir un large travail pour imaginer ensemble notre syndicalisme de demain.

Frédéric Marchand

@FMarchandfred
frederic.marchand
@unsa-education.org





L'école doit éduquer à l'égalité femmes-hommes !

Un des enseignements de l'édition 2018 du baromètre de nos métiers est que, pour 4 collègues sur 5, l'éducation à l'égalité femmes-hommes est bien une mission essentielle et nécessaire de l'École.

Cette nécessité fait l'unanimité quels que soient l'âge, la catégorie ou le métier qu'exercent nos collègues.

L'égalité femmes-hommes est l'une des valeurs que nous défendons, dans l'éducation, au travail, les loisirs, bref...dans la société dans son ensemble !

La mise en place d'un programme de lutte contre les stéréotypes qui concerne l'ensemble de la commu-

nauté éducative est une de nos préoccupations car, pour changer durablement les mentalités et déconstruire les stéréotypes de sexe, l'éducation à l'égalité doit commencer dès le plus jeune âge. Ces dernières années, les intimidations lancées régulièrement par certains extrémistes, contre l'école ont empêché le travail, dans nombre d'endroits, sur cette question cruciale qu'est l'éducation à l'égalité. Pouvoir s'appuyer sur les revendications des collègues est donc une bonne chose pour relancer la mise en place d'un nouveau plan pour l'égalité, pour que notre école s'engage bel et bien sur les questions d'égalité.

Et bien sûr au sein de nos propres organisations, nous nous efforçons de mettre en place l'égalité femmes-hommes. Nous avons présenté lors de notre Conseil national du 13 mars dernier, la brochure « *lutter et prévenir le harcèlement sexuel et sexiste* ». Cette brochure a pour vocation de diffuser des repères législatifs, des ressources pour agir contre le harcèlement sur le lieu du travail, en tant qu'éducateurs et éducatrices, ou encore en tant que militants et militantes.

Q.H : Selon vous l'école doit-elle éduquer à l'Égalité femmes hommes ?

OUI 77,1%

L'école doit éduquer à l'égalité femmes hommes.

Les chiffres de l'égalité 2018

À l'occasion de la journée du 8 mars, le document « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur », statistiques 2018 du MENESR a été rendu public.

En outre, la DEPP a consacré cette année la revue *Éducation & formations* à l'égalité entre les sexes dans le système éducatif, tant pour les élèves ou les étudiants que pour les professionnels. Le comité de rédaction de la revue a par ailleurs décidé de consacrer l'ensemble des numéros de la revue de l'année 2018 à la valorisation d'un maximum de résultats, constats, analyses, témoignages, sur la question de l'égalité.

Ces publications sont riches d'enseignements et doivent être consultées régulièrement pour mettre en place les remédiations nécessaires et faire de la lutte pour l'égalité une mobilisation quotidienne.



Karine Autissier

@KAutissier

karine.autissier@unsa-education.org



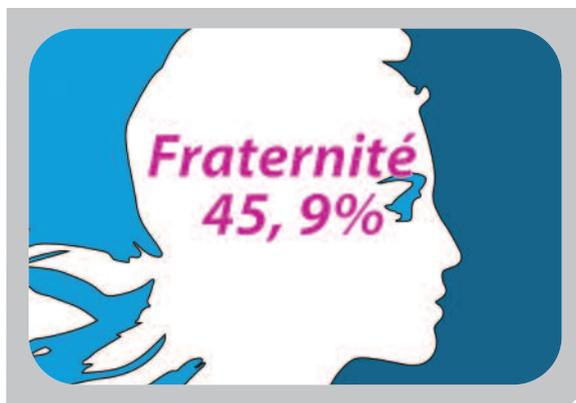
Le choix de la fraternité et de l'égalité !

Dans l'édition 2018 du baromètre, nos collègues déclarent que parmi les trois valeurs fondamentales de la devise de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité, ce sont la Fraternité et l'Égalité qui devraient être « plus renforcées ou défendues. »

Les militants de l'UNSA Éducation, que nous sommes, se reconnaissent dans ses valeurs. Nous les revendiquons haut et fort.

Nous pensons d'ailleurs que nous ne pouvons être des acteurs du Service public sans faire vivre quotidiennement les valeurs de justice, d'égalité et de laïcité. Car si ces valeurs sont indispensables à la formation citoyenne des jeunes, elles donnent également du sens aux missions et aux actions de nos collègues. Par ailleurs, dans une période de crise économique, la fraternité est nécessaire pour la réussite de tous et de toutes, d'autant que, dans notre système scolaire, les inégalités sociales pèsent beaucoup sur le destin scolaire des élèves. Face à l'offensive contre ces valeurs, nous devons renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes, l'égalité des droits quelle que soit l'orientation sexuelle des personnes, les discriminations en raison de l'origine ethnique ou la supposée religion. Nous pouvons donc réaffirmer que les valeurs Républicaines sont plus que jamais indispensables pour l'avenir que nous voulons.

Q.I : La devise de notre République est : Liberté, égalité, Fraternité. Parmi des trois valeurs fondamentales et indispensables, laquelle selon vous devrait, dans la France d'aujourd'hui, être renforcée ou plus défendue ?



État des lieux du racisme en France

La Commission nationale consultative des droits de l'homme a publié son rapport annuel sur la lutte contre le racisme sous toutes ses formes.

Il ressort de ce rapport que le niveau des préjugés racistes se stabilise, la tendance à la baisse des actes racistes se confirme, avec toutefois une progression inquiétante des actes les plus violents. Concernant les actes violents, si toutes les minorités sont concernées, les juifs semblent particulièrement touchés. Ces actes violents tendent à éclipser le racisme « ordinaire » qui affecte le quotidien de nombreuses personnes. Par ailleurs, la CNCDH alerte une nouvelle fois les pouvoirs publics sur la persistance d'un taux beaucoup trop élevé de victimes de racisme qui ne signalent pas ces incidents. Dans son rapport annuel, la CNCDH propose des pistes d'action complémentaires visant notamment à promouvoir un apprentissage actif de la citoyenneté à l'école et à lutter contre le déferlement de haine sur Internet. Elle alerte les pouvoirs publics sur leur devoir d'exemplarité tant dans les mots que dans les actes, ces derniers devant être animés du souci constant de consolider le lien social.



Karine Autissier

@KAutissier
karine.autissier
@unsa-education.org





Apprendre et vivre la fraternité

Pierre Benoit propose dans son dernier ouvrage un parcours de pensée, jalonné par les 26 lettres de notre alphabet. Il s'agit là d'envisager la relation fraternelle en Éducation. Un abécédaire qui interroge les mots et donne à réfléchir pour soi-même, en citoyen et en professionnel de l'Éducation. À lire un mot derrière l'autre ou en flânant d'un mot à l'autre, ou encore par des entrées thématiques et des fiches pratiques de mise en situations d'apprentissage.

Rencontre avec l'auteur Pierre Benoit.

Comment définissez-vous la fraternité ?

Pour moi, la fraternité commence là où termine l'empathie. Il ne faut pas réduire cette valeur à son aspect affectif, émotionnel. Souvent, elle s'exprime après des moments tragiques, elle rassemble alors dans un grand élan collectif. Bien qu'écrite dans la devise républicaine, elle doit encore s'inscrire dans la durée, et donc dans le psychisme de chacun.e. On peut la rapprocher d'autres valeurs comme la bienveillance ou la solidarité, mais elle a une spécificité qui la démarque. Elle n'existe que si l'on est deux, elle n'existe pas en dehors de la réciprocité. Elle est liée à la dignité et au respect, il s'agit d'accueillir l'autre en soi.

Et donc, pour vous, la fraternité ça s'apprend ?

Oui, elle s'apprend et se vit dans tous les temps éducatifs, et donc à l'École aussi. La fraternité est liée à l'idée de don. Un professeur donne des savoirs à ses élèves mais il donne aussi de lui-même. Il est en partage d'égalité avec ses élèves, une égale humanité.

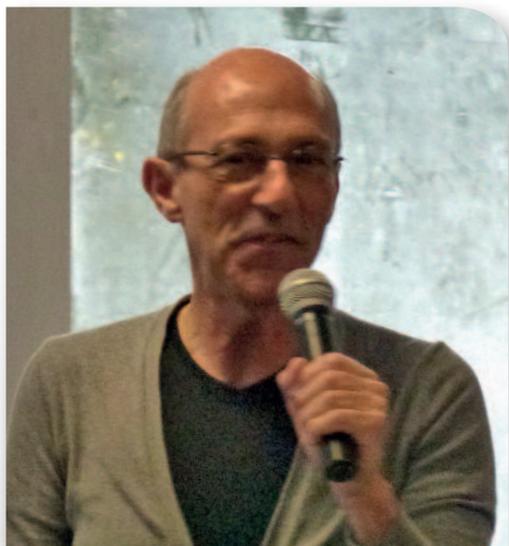
Concrètement, comment proposez-vous de s'y prendre pour mettre cette valeur au cœur de la relation éducative ?

Cela commence par poser la règle d'or, celle qui est partagée dans de nombreuses philosophies humaines depuis Confucius, il y a 2 500 ans : « **Je ne fais pas aux autres ce que je n'aimerais pas qu'il me fût fait.** » Avec mon association **Fratern'Aide**, nous l'avons écrite en positif : je fais à l'autre ce que j'aimerais qu'il me soit fait. Donc je ne juge pas, je n'insulte pas, je ne harcèle pas...

Au-delà du travail avec une classe, un groupe, comment peut-on embarquer toute une équipe éducative dans l'apprentissage de la fraternité ?

Dans mon expérience professionnelle, cela a été possible à travers les voyages scolaires, préparés à plusieurs, professeurs et élèves. Ce fut pour nous l'occasion de vivre cette valeur ensemble et avec nos hôtes également en Italie, puis de continuer dans l'établissement scolaire et au-delà dans la cité par l'engagement associatif.





Pierre Benoit a exercé comme enseignant dans la banlieue de Paris. Il est expert du programme Pestalozzi du Conseil de l'Europe pour la lutte contre les discriminations, membre de EDU groupe international de recherche-action en sciences de l'éducation, coordinateur du collectif éducatif Fratern'Aide. Il conduit à ce titre de nombreuses formations.

Est-ce un enjeu mondial ?

Oui, pour dépasser la fraternité qui ne se vivrait que dans une communauté, une entité. Les catholiques, les musulmans, les francs-maçons s'appellent « frères », il peut y avoir un risque d'exclusion de ceux qui ne seraient pas des membres de ces entités. Une fraternité bien utilisée permet de lutter contre l'intolérance, la xénophobie, le racisme. Son fondement conceptuel est bien la reconnaissance d'autrui comme un égal en humanité.

Au Baromètre UNSA Éducation 2018 des métiers de l'Éducation, à la question « quelle valeur de la République devrait aujourd'hui être plus renforcée et défendue ? », la fraternité arrive en tête avec 45,9% suivie de l'égalité (37,4%) et de la liberté (11,3%). Ça vous étonne ?

Oui, je suis très étonné et cela me réjouit parce que dans notre triptyque républicain, c'est trop souvent la fraternité qui est oubliée au profit de la solidarité qui est moins engageante. La solidarité peut être ponctuelle alors que la fraternité, c'est une révolution mentale qui coûte à chacun.e dans la mesure où elle impose une transformation personnelle. Peut-être que notre société prend acte que liberté et égalité comme des fins en soi ne sont plus fécondes, et qu'en passant par la fraternité on leur redonne du sens !

Béatrice Laurent

@Beausaeduc
beatrice.laurent
@unsa-education.org



« Liberté mon seul pirate ... »*

* « Batouque » poème du recueil Les armes miraculeuses (Aimé Césaire, 1946)

Cette année, la 23e édition de la semaine internationale de la francophonie du 17 au 25 mars a souligné le lien nécessaire entre parole et action, avec le thème « la langue française, notre trait d'union pour agir ».

Dans les pays francophones, des événements mettent en valeur le français et son rôle dans le développement d'une citoyenneté éclairée : musique et chant, joutes oratoires, écriture, films, etc.

Parce qu'une culture vivante est une culture qui reçoit et qui émet, ce trait d'union exige avant tout le respect démocratique de la parole citoyenne. Or, dans beaucoup de ces pays francophones, les droits syndicaux sont bafoués, le personnel d'édu-

cation maltraité, alors qu'il travaille pour l'avenir et la jeunesse.

Dans ces pays autour du monde, des syndicats luttent aussi pour une éducation publique, gratuite et de qualité, organisée par les États, destinée à tous, citoyennes et citoyens.

L'UNSA Éducation soutient et agit pour une langue française qui renforce la solidarité entre les personnes, au sein de leurs syndicats, des réseaux d'éducation, pour une francophonie militante. Célébrons toute sa riche diversité !



Sites et programmes officiels

- <https://semainelanguefrancaise.culturecommunication.gouv.fr/>
- <https://semainelanguefrancaise.culturecommunication.gouv.fr/Programme#/search@13.776178936176123,8.403097000000002,2>
- <http://20mars.francophonie.org/>
- <http://www.rfi.fr/com/20180226-semaine-langue-francaise-francophonie-17-25-mars-2018>

Quelques chiffres

- **Le français est la 5e langue la plus parlée au monde** avec près de 300 millions de locuteurs dont près de la moitié se trouve en Afrique.
- **Le français est langue officielle dans 29 pays**, en deuxième position, après l'anglais.
- **Le français est la 2e langue apprise comme langue étrangère après l'anglais.** Il y a 125 millions d'apprenants du/en français.
- **En Gestion directe, Conventionnés ou Partenaires**, le réseau d'enseignement français à l'étranger rassemble, en 2017-2018, 492 établissements scolaires, implantés dans 137 pays, qui scolarisent 350 000 élèves.



الجمعية الموريتانية للفرانكوفونية
Association Mauritanienne
pour la Francophonie

En Mauritanie, multilingue, l'arabe est langue nationale. Le français, parlé par une grande partie de la population, n'a pas de statut officiel.

L'Association Mauritanienne pour la Francophonie fédère des actions dans toutes les structures, écoles, collèges et lycées, qui sont surtout privés, jusqu'à l'université et l'École normale supérieure.

L'ambassade de France y est fortement impliquée. La semaine de la Francophonie a débuté avec les résultats du prix de mathématiques Yahia Hamidoune, du nom d'un grand mathématicien mauritanien. Une cérémonie de clôture a eu lieu dimanche 25 mars, récompensant les gagnants des différents concours et activités.

*Le chant est peu valorisé en temps normal dans ce pays et cette année l'oralité est privilégiée : contes, théâtre, nouvelles, poèmes récités, slam et une **chorale francophone** d'une centaine d'élèves de 4 établissements scolaires dont le lycée français Théodore Monod de Nouakchott.*



Christian Champendal

@unsachampend
christian.champendal
@unsa-education.org



Enseignement français à l'étranger

#neGachezPasLeServicePublic

L'opérateur public qu'est l'AEFE est en difficulté suite à 33 millions de coupe budgétaire décidée par le gouvernement et 180 suppressions de postes.

L'UNSA et ses syndicats sont dans l'action, toutes les formes d'actions. Il faut maintenant convaincre de l'intérêt de l'Agence et agir ensemble.

Le Service public d'éducation qui accueille 350 000 élèves dans le monde est à un tournant.

En effet, les budgets 2018 et 2019 ont été « gelés » après 5 ans de baisse. Cela ressemble à une bonne nouvelle mais comme cela s'accompagne de 180 suppressions de postes cette année... avec une reconduction possible d'autant de suppressions en 2019 et 2020, cela engendre de grandes difficultés pour les collègues en poste dans le réseau.

Pour rappel, dans le même temps, le Président de la République avait évoqué le doublement ou le triplement des effectifs

des élèves scolarisés dans le système éducatif français. Davantage d'élèves mais des suppressions de postes de personnels éducatifs, cela ressemble à la quadrature du cercle.

Il nous reste encore du temps pour agir ensemble !

Pour l'UNSA Éducation, tant que les budgets ne sont pas votés, il est encore temps de faire bouger les lignes. Il faut convaincre ! Expliquer autour de nous. Qui d'autre qu'un personnel sur place pour expliquer sa mission de Service public dans son entourage, dans son cercle proche et convaincre ?

De plus, nous avons lancé à l'UNSA Éducation une campagne de courriers aux sénateurs et sénatrices des français de l'étranger ainsi qu'aux députés. Nous avons alerté le ministre lors du comité technique du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères où nous siégeons en accord avec l'ASAM-UNSA et nous sommes accordés avec nos collègues des autres organisations chez les personnels enseignants par exemple pour certaines actions afin d'avoir encore davantage de poids lors des comités techniques et des conseils d'administration où nous siégeons. Il a été de plus envoyé des courriers communs avec certaines associations de parents d'élèves pour faire entendre notre voix.

Et la suite ?

#neGachezPasLeServicePublic

Alors oui, la situation est compliquée mais à l'UNSA nous resterons dans l'action, toutes les formes d'action et nous continuerons à défendre le Service public et l'opérateur public qu'est l'AEFE. **Alors rejoignez nos actions sur les réseaux sociaux et les courriers au gouvernement sur le lien :**

www.unsa-fp.org/?Ne-gachez-pas-le-Service-Public



Pierre Château

@p_chateau
pierre.chateau
@unsa-education.org



C'est quoi une meilleure assurance pour les enseignants ?



- 32... 33... c'est bon ils sont tous là... Et entiers.

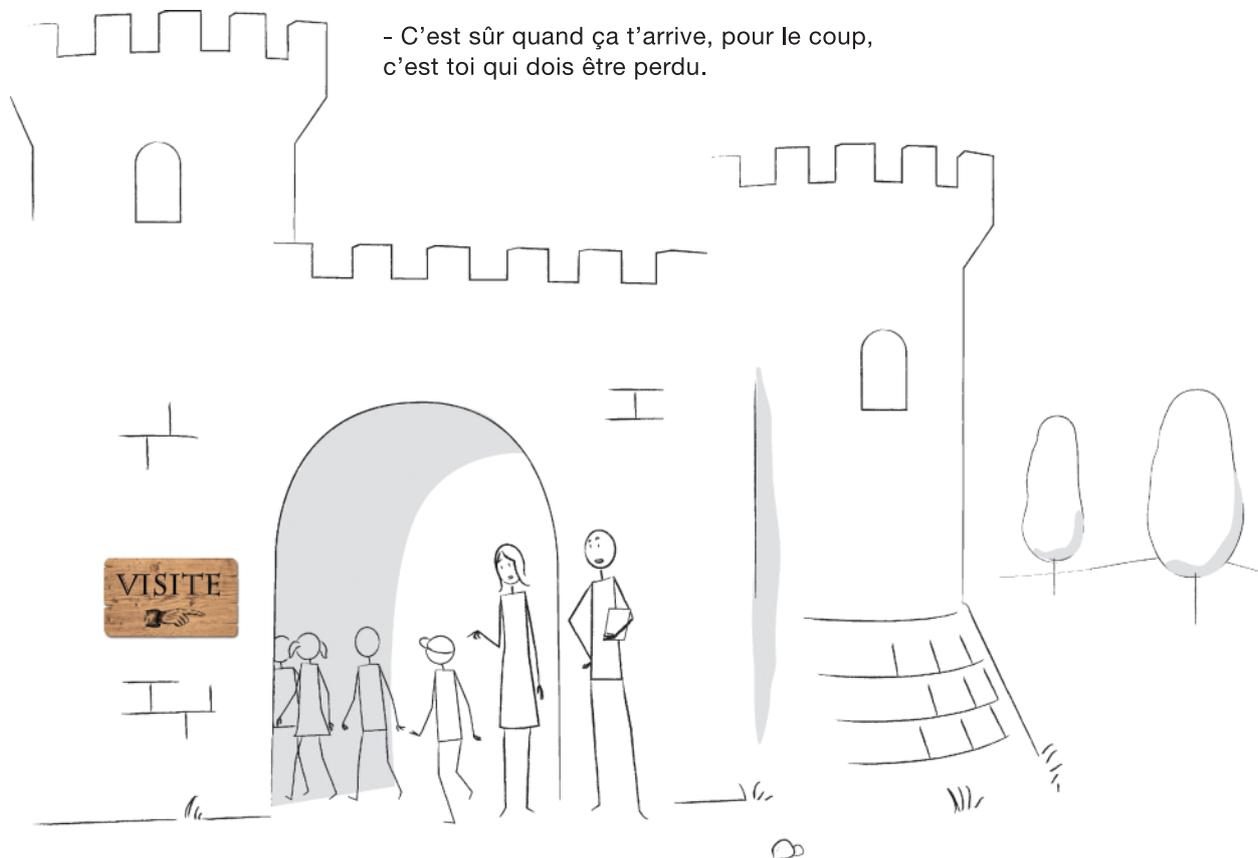
- J'ai un collègue qui en a perdu un une fois...

Ils l'ont retrouvé mais je te dis pas, les parents ont porté plainte.
Là, t'es content d'être à la MAIF.

- Pourquoi ?

- Ben, ils connaissent bien notre quotidien et dans ce genre de cas, ils t'aident. Aussi bien juridiquement que moralement.

- C'est sûr quand ça t'arrive, pour le coup, c'est toi qui dois être perdu.



MÉTIERS DE L'ÉDUCATION.

Assurez vos risques professionnels pour **39,50 €** par an (tarif 2018).

L'Offre Métiers de l'Éducation garantit vos responsabilités, vos droits, vos dommages corporels en cas d'agression, d'accident, de mise en cause. Vous bénéficiez en plus du soutien de proximité de notre partenaire, les **Autonomes de Solidarité Laïques**.

Pour plus d'informations : maif.fr/offreeducation. On a tout à gagner à se faire confiance.



assureur militant

mgen[★]

GRUPE **vyv**

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI CHOISI MGEN

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Martin Fourcade et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour la confiance, la solidarité, l'accès aux soins de qualité et le haut niveau de prévoyance.

MARTIN FOURCADE
CHAMPION DU MONDE &
CHAMPION OLYMPIQUE
DE BIATHLON



PARTENAIRE OLYMPIQUE



MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fila, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.